Mon Compte Personnel de Formation me permet de financer ma formation professionnelle tout au long de ma carrière.

|  |  |
| --- | --- |
| **Mon CPF est Personnel**  En travaillant, je cumule des droits à la formation. | **Je me forme quand je veux**  Hors temps de travail, je choisis en toute autonomie la formation que je veux suivre :   * Pendant le temps de travail, l’autorisation de mon employeur est nécessaire sur le calendrier de la formation, * Sur le temps de travail, la rémunération du salarié est maintenue par l’employeur.   Je formule ma demande 60 jours avant le début d’une formation de moins de 6 mois, 120 jours avant le début d’une formation de 6 mois et plus. |
| **Il me suit Toute ma carrière professionnelle**  Mon CPF s’ouvre automatiquement lors de mon entrée dans la vie active :   * Il me suivra jusqu’à ma retraite, même si je change d’entreprise, * Je peux utiliser mon CPF pendant une période de chômage. |
| **Comment est alimentÉ mon CPF**  Mon CPF est alimenté en euros.  Les heures sur son compte CPF sont converties en euros à raison de 15 € par heure.  Mes droits sont calculés automatiquement en fonction de mon activité grâce aux déclarations sociales obligatoires effectuées SOBOTRAM. | **Je n’ai Rien à payer si**  Le coût de la formation est directement pris en charge via mon CPF :   * Le montant disponible sur mon CPF est suffisant, je n’ai rien à régler, * Le montant disponible est insuffisant, je règle la différence ou SOBOTRAM peut la prendre en charge, si mon projet rejoint les priorités de l’entreprise. |
| **Je choisis ma formation**  Pour pouvoir utiliser mon CPF, je dois choisir une formation de base (maîtrise du français, compétences en mathématiques, informatique, langues étrangères…) ou une formation certifiante. | **J’accède simplement à mon CPF**  Sur le site WEB [Mon Compte Activité](https://www.moncompteactivite.gouv.fr/) du gouvernement :   * Je consulte le montant disponible sur mon compte, * Je recherche la formation qui correspond à mon projet. |
| **Je prends ma carrière en main**  Avec mon CPF, je finance ma formation tout au long de ma vie professionnelle :   * Je renforce mes compétences métier ou relationnelles, * Je développe mon efficacité professionnelle, * Je choisis des formations adaptées à mes ambitions personnelles. | |